

Groupe spécial de référence pour le passage à l'échelle supérieure (SuRG) – 2 juillet 2010
Président : Carissa Etienne, OMS

Note pour mémoire

Participants :

Burkina Faso*	Nigéria	Banque mondiale	Australie
Burundi	Togo*	OMS	Canada
République démocratique du Congo*	Zambie*	Alliance GAVI	Italie
Éthiopie	Société civile	Fonds mondial	Norvège
Mauritanie*		OIT*	Suède
Mozambique*	IHP+Results	ONUSIDA	Royaume-Uni
Niger*		UNFPA	
		UNICEF	USAID
		* participant pour la première fois au SuRG	

Se sont excusés ou n'ont pas participé en raison d'un problème de connexion :

Bénin	Népal	Sierra Leone	Allemagne
Cambodge	Rwanda	Ouganda	Pays-Bas
Mali	Sénégal	UE	OCDE

Actions

- o Le secrétariat doit faire parvenir les coordonnées de l'IHP+Results aux membres du SuRG le 5 juillet 2010 ; il doit également leur envoyer la présente note d'ici au 9 juillet
- o Les signataires de l'IHP+ doivent faire savoir s'ils participent au deuxième cycle de suivi menée par l'IHP+Results, dès que possible et au plus tard le 16 juillet
- o Le secrétariat doit fixer des appels téléphoniques pour examiner des questions spécifiques qui n'ont pas été répondues pendant le SuRG
- o Les signataires de l'IHP+ doivent se mettre en rapport directement avec l'IHP+Results et/ou contacter le secrétariat pour toute question

Ordre du jour

1. Responsabilité mutuelle : deuxième cycle de suivi des progrès accomplis par rapport aux engagements pris au titre des pactes
2. Le point sur l'évaluation conjointe de stratégies nationales (JANS) et sur la plateforme de financement des systèmes de santé

Bienvenue

Le Président a accueilli les nombreux signataires participant au SuRG pour la première fois ; ainsi que Christian Baeza, qui remplace Julian Schweitzer en qualité de Directeur HNP à la Banque mondiale.

Pendant la réunion, des services d'interprétation simultanée ont été assurés pour la première fois en français, et des problèmes techniques ont été rencontrés compte tenu du grand nombre de connexions.

Point 1 de l'ordre du jour : responsabilité mutuelle : deuxième cycle de suivi

Il s'agissait de la deuxième discussion du SuRG sur le sujet. Lors de sa première discussion le 25 février 2010, le SuRG a examiné la méthode utilisée par l'IHP+Results en 2009 pour suivre les progrès accomplis par rapport aux engagements pris. Il avait été décidé qu'un groupe de travail sur la responsabilité mutuelle se réunirait pour œuvrer en collaboration avec l'IHP+Results et adopter conjointement un outil révisé et une procédure plus simplifiée adaptée à celles qui existent déjà aux niveaux national et mondial. Comme convenu à cette première réunion du SuRG, des recommandations du groupe de travail, présidé par Tim Martineau (ONUSIDA), ont été présentées à l'équipe de direction, qui les a approuvées, le 27 mai et le 24 juin. Le SuRG a examiné les recommandations formulées par le groupe et a clarifié des points liés à la procédure et à la participation en vue du deuxième cycle de suivi.

Accords

- Les outils, y compris les mesures standard, seront utilisés dans le cadre de ce deuxième cycle de suivi.
- Les partenaires, pays en développement qui participent au deuxième cycle de suivi étudieront conjointement avec l'IHP+Results les processus actuellement utilisés en matière de responsabilité mutuelle dans le pays, et décideront comment celui-ci peut collecter les données nécessaires pour mener ce deuxième cycle à l'échelon mondial.
- Pour les partenaires, organismes de développement, on privilégiera la communication des données à l'IHP+Results à partir du Siège de l'organisme, mais la collecte par ce dernier au niveau des pays est une option. Les organismes devraient discuter directement avec l'IHP+Results.
- Les points focaux d'IHP+, siégeant au SuRG seront les premiers points de contact pour l'IHP+Results.
- Les membres du SuRG devraient indiquer la participation de leur pays ou organisme de développement à ce cycle, le plus tôt possible et avant le 16 juillet, et envoyer toute autre observation dès que possible par email à l'IHP+Results et au secrétariat.

Pays/organismes ayant déjà confirmé leur participation à la deuxième phase de suivi :

- | | | | |
|--|-----------------|---------------|-------------------|
| • Burundi | • UE | • Pays-Bas | • UNFPA |
| • Djibouti | • Alliance GAVI | • Niger | • OMS |
| • République
démocratique
du Congo | • OIT | • Nigéria | • Banque mondiale |
| • Éthiopie | • Kenya | • Norvège | |
| | • Mali | • Royaume-Uni | |
| | • Mozambique | • ONUSIDA | |

Discussion

La discussion était axée sur trois questions :

1. Avez-vous d'importantes observations à formuler concernant les outils révisés en vue du deuxième cycle de suivi en 2010 ?
2. Avez-vous d'importantes observations à formuler sur la façon dont il est prévu de mener le suivi pendant le deuxième cycle en 2010 ?
3. Votre pays ou organisme participera-t-il au deuxième cycle de suivi ?

Observations

- Le Président a souligné que l'engagement en faveur de la responsabilité mutuelle était un aspect central du pacte mondial, que tous les membres du SuRG ont signé. Le processus récent de collaboration d'un groupe de travail avec l'IHP+Results a abouti à la création de nouveaux outils et à l'adoption de principes sur le mode de collecte des données. Il appartient maintenant aux signataires de l'IHP+ de faire en sorte que ce processus fonctionne en s'engageant auprès du consortium IHP+Results, en définissant leur processus à eux-mêmes, et en fournissant au mieux les données nécessaires.
- De nombreux orateurs ont indiqué qu'ils étaient satisfaits du processus utilisé pour élaborer les nouveaux outils, exprimant leur appréciation pour le groupe de travail et son président. Le besoin de pragmatisme et d'action a été noté, pour entamer le prochain cycle et utiliser cette expérience pour améliorer encore les outils et les processus.
- Les outils révisés et les mesures standard servant de base au prochain cycle de suivi ont recueilli un large appui. Plusieurs pays partenaires ont fait savoir qu'ils souhaitaient les utiliser pour renforcer les processus de responsabilité mutuelle des pays. Quelques-uns d'entre eux ont fait observer que nombre de partenaires du développement se munissent toujours de leurs propres outils de suivi. Des observations plus spécifiques concernant les outils ont également été formulées.
- La nécessité de recourir aux mécanismes qui existent dans les pays, en particulier les revues conjointes et d'éviter de mettre en place des systèmes parallèles a été mise en évidence, de même que le besoin de continuer à relier ces travaux à ceux conduits par le CAD de l'OCDE en matière de suivi des indicateurs de Paris au niveau mondial.
- Le Burkina Faso, la Mauritanie et le Togo ont signalé qu'ils étaient actuellement en train d'élaborer des plans nationaux et des pactes de pays et se sont demandé s'il serait donc utile de participer à ce cycle de suivi, ou d'attendre le suivant. Le secrétariat assurera une discussion avec ces pays.
- Le calendrier proposé pour le cycle 2 a été examiné, les signataires ayant des cycles de rapportage différents. Des solutions pragmatiques à ce problème ont été suggérées, par exemple par le Nigéria, lesquelles peuvent être examinées au cas par cas. Le Président a indiqué que le deuxième rapport de IHP+Results doit être prêt en vue du prochain examen ministériel.
- Les organismes de développement membres du SuRG ont été instamment invités à faire part des derniers développements à leurs représentants dans les pays.

Point 2 de l'ordre du jour : le point sur l'évaluation conjointe des stratégies nationales (JANS) et sur la plateforme de financement des systèmes de santé

Le point par le secrétariat sur l'évaluation conjointe des stratégies nationales (JANS) :

- La discussion avait pour point de départ le bulletin d'une page adressé au SuRG. Neuf pays sont actuellement en train d'organiser une évaluation conjointe ou envisagent de le faire, et l'outil est de plus en plus considéré comme un bien public. Il a également été noté que le fait d'être validé par plusieurs agences au niveau mondial donne à cet outil une légitimité considérable dans les pays.

Observations :

- L'Éthiopie a indiqué qu'un atelier final sur l'évaluation conjointe se déroulerait en juillet et a constaté un fort ralliement de la part des partenaires et de la société civile, ainsi que le leadership de la part du Ministère de la Santé. Parmi les enseignements tirés de leur expérience, figurent notamment le besoin d'indépendance, mais non en vue de mener une activité autonome, et la nécessité d'apporter un appui à la société civile pour renforcer sa participation effective. Le besoin d'obtenir des résultats tangibles de cette évaluation a été mis

en évidence – il s’agirait d’élaborer une stratégie solide et d’obtenir l’engagement des partenaires pour sa mise en œuvre.

- Le Mozambique a invité l’Éthiopie à lui faire part des enseignements tirés dans ce domaine.

Le point par le secrétariat sur la plateforme de financement des systèmes de santé :

La discussion avait pour point de départ le bulletin d’une page adressé au SuRG. Dans l’introduction, il est indiqué que cette plateforme a pour objectif de réduire les coûts de transaction pour les pays en les dotant d’un seul cadre pour la gestion financière et les achats, sans pour autant créer un nouveau mécanisme. L’accent est mis au niveau du pays et il ne s’agit pas expressément d’un dispositif unique. Les organisations (Banque mondiale, Alliance GAVI et le Fonds mondial, l’OMS jouant un rôle de facilitation) s’emploient par exemple à harmoniser les modalités de vérification des comptes et de monitoring. Au sein même des pays, d’autres institutions sont parties prenantes : au Népal, un nouvel arrangement de financement conjoint sera signé par de nombreux partenaires (participant au financement commun et d’autres qui n’y participent pas). Il a été noté que la plateforme ne vise pas la mise en commun des financements, mais essaie plutôt d’augmenter la transparence dans les flux financiers mieux alignés aux stratégies nationales de santé.

Observations :

- Les pays en développement signataires ont essentiellement fait observer que les pays membres du partenariat IHP+ devraient tirer parti de cette plateforme mais que de nouveaux concepts risquent d’être sources de confusion ; il serait bon de préciser clairement en quoi consiste cette plateforme, et d’éviter de faire abstraction d’autres instruments – dont les pactes de pays, qui traitent de beaucoup de questions identiques.

Clôture par le président – annonces :

- À la suite des réunions tenues à Lusaka en 2008 et à Bamako en 2009, une autre réunion des équipes de santé de pays aura lieu prochainement à Bruxelles, les 6-7 décembre 2010.
- Le prochain examen ministériel, qui devrait être transformé comme l’avait suggéré le Taskforce sur les financements innovants, en un Forum sur la santé et le développement, est prévu pour le premier trimestre 2011.